

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 4 juin 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 4 juin 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents :

M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Secrétaire de séance : Madame Claude BOULIER.

2020/29 – NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION (SDE) :

Madame le Maire indique que pour représenter la commune, il convient d'élire 1 titulaire et un suppléant, elle appelle donc les membres de l'assemblée à se porter candidat :

Titulaire : 2 candidats : M. BRUNG et M. CALTOT.

Le conseil est invité à voter pour le délégué titulaire :

M. BRUNG : 4 voix « Pour » (M. BRUNG, Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE) ;

M. CALTOT : 15 voix « Pour », 4 voix « Contre » (M. BRUNG, Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE).

Suppléant : 1 candidat : M. COUILLER élu avec 15 voix « Pour », 3 voix « Contre » (Mme LANGLOIS, Mme TALBOT, M. ZEDDE), 1 abstention (M. BRUNG).

Le conseil municipal à la majorité des membres présents désigne M. CALTOT en tant que délégué titulaire au S.D.E et M. COUILLER en tant que suppléant.

Et transmet cette délibération au président du syndicat départemental d'électrification.



Fait à Roumare, le 4 juin 2020

Signature

LELIEVRE Josiane